



**SECTION
APPN**

COLLEGE MARCEL AYMARD

Section sportive APPN (Activités Physiques de Pleine Nature)

La section sportive APPN du collège est une option proposée en 5°, 4° et 3° au collège Marcel-Aymard et intégrée dans l'emploi du temps des élèves le vendredi de 14h à 17h. Cette option est évaluée dans le bulletin scolaire.

(dossier complet sur marcel-aymard.entmip.fr rubrique section sportive APPN).

Pour intégrer la section sportive votre enfant doit en faire la demande en classe de 6° en retournant le coupon joint à son enseignant d'EPS.

Il / elle participera au test de sélection le vendredi 18 Mai 2018 de 14h à 17h.

En 2017-2018 la section APPN compte 25 élèves de 5°, 4° et 3°.

Elle fonctionne en partenariat avec le club d'escalade et le club de kayak.

Les critères de sélection sont dans l'ordre :

- L'attitude et le travail au collège et dans chaque matière
- La motivation de l'élève
- Les aptitudes physiques.

Les objectifs sont :

- la découverte et le perfectionnement dans les activités sportives de pleine nature très diverses : **Escalade, Kayak, VTT, Raid, Course d'orientation, Tir à l'arc, Trail, Canyoning, Slak line, Dragon boat, Hydro-speed, rafting.**

En 2017/2018 les élèves de la section participent aux championnats d'Académie UNSS de Raid, d'escalade, Kayak, de Cross et de Bike and Run, au championnat d'Aveyron UNSS de VTT, de course d'orientation, Tir à l'Arc et Raid multi sports, ainsi qu'au championnat de France de Raid.

Encadrement section sportive APPN: M. COSTES et Éducateurs diplômés d'État des clubs partenaires.

Pour tout renseignement (M. COSTES : 0651865210, ou messagerie ENT)

Nom :

Prénom :

Classe :

Souhaite intégrer la section sportive APPN du collège Marcel Aymard à la rentrée scolaire 2018.

Une convocation sera transmise aux élèves la semaine précédent le test prévu le Vendredi 18 Mai 2018.

Coupon à remettre à votre enseignant d'EPS.

Signature des responsables légaux